

Emetteur : Direction des soins

**OBJET : Profil de poste – 50% – ERGOTHEAPEUTE – USIP**

### REFERENCES

CODE METIER 1A502

Décret d'actes de compétences de 1986  
Référentiel d'Activités et Référentiel de Compétences en ergothérapie  
Projet médical / Projet de soins de l'EPSM

### SPECIFICITE DE L'UNITE :

L'Unité de Soins Intensif en Psychiatrie (USIP) a pour vocation d'accueillir des patients adultes, agités ou perturbateurs, débordant les capacités thérapeutiques d'unités de soins de psychiatrie. La population n'est pas la même qu'en UMD : il n'existe pas forcément de dangerosité, mais plutôt une rupture de soins, soit par épuisement des équipes, soit parce que les patients sont trop perturbateurs et qu'ils nécessitent un encadrement plus strict. Les admissions sont programmées avec une durée définie répondant à un projet de soins.

L'unité sera interdépartementale, avec des patients issus des hôpitaux de la Haute-Savoie, de la Savoie et de l'Isère, et concerne des soins psychiatriques sans consentement. Elle est prévue pour être mixte et la personne pourra y être admise pour un maximum de 2 mois, renouvelable une fois dans l'année.

L'apport thérapeutique de l'unité est l'offre d'une prise en charge psychiatrique associant les trois axes de soins psychothérapeutique, chimiothérapeutique et social, dans des locaux sécurisés et par un personnel formé.

### FONCTION DE L'ERGOTHEAPEUTE :

L'ergothérapeute contribue au traitement des déficiences, des dysfonctionnements, des incapacités ou des handicaps de nature somatique, psychique ou intellectuelle en vue de solliciter, en situation d'activité et de travail, les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles d'adaptation fonctionnelle et relationnelle des personnes traitées, pour leur permettre de maintenir, de récupérer ou d'acquérir une autonomie individuelle, sociale ou professionnelle.

Il travaille sur prescription médicale et accueille les personnes dans des contextes individuels ou de groupes. Il met en œuvre un plan de traitement visant à évaluer, organiser et optimiser les capacités du sujet au moyen de mises en situation d'activité. Il anime ou co-anime des activités thérapeutiques favorisant l'émergence de désirs, de pensées et de projets structurés (visant au compromis entre principe de réalité/principe de plaisir, monde interne/monde externe) afin de restituer à la personne une autonomie.

Il travaille en collaboration avec les autres partenaires du soin et du champ socio-éducatif : il réalise des transmissions orales et écrites en participant aux relèves, aux réunions cliniques ainsi qu'à la rédaction et la mise à jour du dossier du patient.

Sa direction de rattachement est la direction des soins.

### SPECIFICITE DU POSTE :

Le poste d'ergothérapeute s'inscrit dans la spécificité de projet de prise en charge de soins intensifs de l'USIP. Il contribue à la formalisation de projets thérapeutiques de personnes adultes souffrant de troubles psychiatriques et se situant dans des impasses thérapeutiques.

## ACTIVITES :

- Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de l'unité.
- Participe à la création ou au maintien d'une action thérapeutique contenant :  
\*Au moyen d'activités médiatisées adaptées et évolutives, visant à restructurer le sujet, renforcer l'initiative, l'autonomie et l'intégration sociale mais aussi à favoriser l'expression non verbale et la revalorisation narcissique.  
\*Au moyen de mises en situation dans les activités de la vie quotidienne afin de confronter et de réadapter la personne aux éléments de la réalité.
- Participe à l'information du patient et de son entourage.
- Partage ses observations cliniques avec l'ensemble des équipes pluridisciplinaires.
- Participe à la mise à jour du Dossier Patient.
- Participe à la formalisation des projets individuels de soins.
- Participe à l'encadrement des étudiants et des stagiaires.
- Participe aux groupes de travail, liés aux missions transversales de l'établissement.

## SAVOIR-FAIRE REQUIS :

- Sens de l'initiative
- Capacités d'écoute, d'observation, d'analyse, d'organisation, d'adaptation et d'évolution.
- Organiser un cadre thérapeutique singulier à chaque patient.
- Utiliser et adapter les outils spécifiques en ergothérapie à la population accueillie.
- Coordonner la prise en charge de rééducation et de réadaptation avec l'ensemble des professionnels participant au suivi du patient.
- Connaissance de l'outil informatique et sensibilité aux nouveaux outils d'évaluation des pratiques.

## EXPERIENCE SOUHAITEE :

- Avoir si possible une expérience du travail auprès d'adultes, en psychiatrie.

## CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

- Etre titulaire du Diplôme d'état d'ergothérapeute.
- Intégrer au préalable la formation spécifique à la prise en charge de patients nécessitant des soins intensifs en psychiatrie dispensée par l'établissement.
- Repos hebdomadaire le samedi et dimanche

## CONDITIONS DE TRAVAIL ET CONTRAINTES DANS LE POSTE

- Horaires : 38 h hebdomadaire
- Résidence administrative à l'EPSM
- Lieu d'exercice : Intra muros

## DEMARCHES A EFFECTUER

Les personnes intéressées adressent leur candidature accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation au Directeur des Soins, Coordonnateur Général, M. Masclaux Jean-Luc, EPSM de la Vallée de l'Arve, 74800 La Roche sur Foron, **au plus tard le 9 décembre 2011.**

Une commission de recrutement sera ensuite organisée pour l'examen des dossiers de candidature et recevoir les agents.

E. Noël,  
Directrice des Ressources Humaines

JL. Masclaux  
Directeur des Soins

